ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 103649

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie sur l'élection présidentielle et les élections législatives en République démocratique du Congo (RDC). En effet, la manière exemplaire avec laquelle se sont tenus ces deux scrutins prouve un changement profond qu'il convient de saluer car la présidence du jeune Joseph Kabila constitue un tournant notable en Afrique. Cette démocratisation remarquable mériterait une reconnaissance exceptionnelle de la France. Des initiatives d'échanges parlementaires ou culturels pourraient rehausser d'un certain prestige cette nouvelle démocratie africaine. Il pourrait également être envisagé de préparer le lancement d'une année du Congo en France et des expositions sur ce pays. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, la France mène, en étroite concertation avec ses partenaires internationaux, une action résolue pour soutenir le processus de transition en République démocratique du Congo et consolider l'État de droit et la démocratie dans ce pays qui sort à peine d'un conflit particulièrement meurtrier. La France a notamment joué un rôle politique de premier ordre au sein des structures d'accompagnement des autorités congolaises (en particulier le Comité international d'accompagnement de la transition instituér les accords de paix) et apporté un soutien significatif au processus électoral, dont elle contribue à la sécurisation à travers sa participation à la mission de l'Union européenne EUFOR. Elle a également mené des actions de coopération dans les secteurs stratégiques pour la reconstruction démocratique du pays, à savoir le renforcement des capacités de l'État et la bonne gouvernance. À cet égard, un programme de formation de l'administration parlementaire congolaise a été mené avec le concours de l'Assemblée nationale et du Sénat autour de six thèmes prioritaires : travail législatif, documentation, gestion administrative et financière, protocole, communication et informatique. Ces formations ont permis de renforcer les liens existants entre les parlements français et congolais et ont contribué à promouvoir la culture démocratique au sein d'institutions dont le bon fonctionnement est primordial pour l'achèvement du processus de transition. Par ailleurs, une mission parlementaire d'observation électorale s'est rendue en République démocratique du Congo à l'occasion des scrutins présidentiels et législatifs du 30 juillet dernier. L'engagement de la France a contribué au bon déroulement des premières élections libres et démocratiques depuis plus de 40 ans, marquées par une forte mobilisation de la population congolaise, qui a montré sa volonté de prendre librement en main son destin. Cette réussite, aussi encourageante soit-elle, n'est qu'une étape sur le chemin de la consolidation de la paix et de l'État de droit en République démocratique du Congo. Le processus reste fragile, comme l'ont montré les affrontements violents qui se sont déroulés à Kinshasa les 21 et 22 août derniers. C'est pourquoi la France est déterminée à poursuivre son action afin de consolider les acquis et d'oeuvrer à la stabilisation de la République démocratique du Congo. Une de ses priorités est l'amélioration de la gouvernance démocratique. La France est intéressée à cet égard à ce qu'un dialogue s'engage avec le nouveau parlement congolais issu des élections, dont la mise en place sera achevée début 2007. Deuxième pays francophone du monde avec 55 millions

d'habitants, la République démocratique du Congo constitue un enjeu majeur pour notre coopération culturelle et le développement de la francophonie. La France est engagée dans l'appui au secteur audiovisuel, vecteur essentiel de diffusion de l'information et de promotion de la langue française. Par ailleurs, l'ouverture de l'espace francophone de Lubumbashi et la dynamisation du système des alliances françaises ont permis de consolider notre rayonnement. La France est d'ores et déjà décidée de renforcer son action en matière de francophonie.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 103649
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie
Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9483
Réponse publiée le : 31 octobre 2006, page 11296